



REGLEMENT DU TOURNOI INTERNE DU CERCLE D'ÉCHECS D'ÉVIAN. SAISON 2013 – 2014

Article 1 : GENERALITES

- Le Cercle d'Échecs d'Évian organise un Tournoi à la cadence de 1 heure + 30 secondes par coup du 20 novembre 2013 au 6 mai 2014 dans ses locaux au 79 route des Grottes à Évian.
- Le tournoi homologué FIDE est ouvert à tous les membres du Cercle à jour de leur cotisation.
- L'inscription se fait par courriel ou de vive voix auprès de l'arbitre principal avant le début de la première ronde.
- Les nouveaux adhérents du Cercle peuvent commencer le tournoi à la ronde suivant le jour de leur adhésion.

Article 2 : REGLES DU JEU ET APPARIEMENTS

- Les règles du Jeu sont celles adoptées lors du 77e Congrès de la FIDE en 2008 à Dresde et entrées en application le 1^{er} juillet 2009.
- Les appariements se font au système suisse intégral (Règles CO4) avec l'aide du logiciel « Papi 3.1 » (forts-faibles, aucune protection, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement). Ils sont affichés sur le site du club à l'issue de chaque ronde.

Article 3 : DEROULEMENT DES RONDES

- Le tournoi se déroule en 7 rondes à raison d'une ronde par mois selon le calendrier suivant :

Rde 1	Rde 2	Rde 3	Rde 4	Rde 5	Rde 6	Rde 7
19 novembre	10 décembre	7 janvier	11 février	11 mars	8 avril	6 mai
22 novembre	13 décembre	10 janvier	4 février	-	11 avril	-

- Pendant les périodes scolaires, les parties ont lieu le mardi soir sauf pour les jeunes qui auraient cours le lendemain d'une ronde et dont les matchs seraient alors déplacés au vendredi soir.
- Lors des vacances scolaires, toutes les parties sont jouées le même soir.
- Les dates de jeux peuvent être exceptionnellement modifiées. Une annonce serait alors faite par le ou les moyens jugés adéquats.
- Si un joueur ne peut pas jouer une partie à la date prévue, il doit s'arranger pour la jouer en avance ou le vendredi suivant, si cette partie est programmée un mardi, sous peine de perdre la partie par forfait.
- Deux forfaits entraînent automatiquement l'élimination du Tournoi.

Article 4 : HORAIRES

- Les jeux débutent à 21 h.

Article 5 : CLASSEMENT

- Le classement est établi au nombre de points.
- Les ex aequo sont départagés au Buchholz, puis à la Performance.

Article 6 : ARBITRE

- L'Arbitre du tournoi est Jean-Christophe COPIN – Arbitre fédéral 3.

Article 7 : ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

- Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.